

Choix de rotative et diversité de la presse

Le conseil d'administration des Éditions de l'Avenir se réunit aujourd'hui. Un des points : le choix de la rotative. Avec la pluralité de la presse en jeu.

Aujourd'hui à midi, le conseil d'administration des Éditions de l'Avenir (ÉdA) se réunit à Bruxelles. À son ordre du jour, un point concerne le choix de la rotative sur laquelle sera imprimé dans un futur proche, votre journal *L'Avenir*. Ce point focalise l'attention depuis plusieurs mois parce que fin de l'année 2018, les rotatives de Corelio Printing, sur lesquelles votre quotidien est actuellement imprimé, ne seront plus en capacité de le faire.

Deux options se sont dégagées : soit un imprimeur indépendant basé à Charleroi, Europrinter, soit les rotatives du groupe Rossel, basées à Nivelles, là où sont produits chaque nuit, *Le Soir* et *Sudpresse*.

Un premier choix

Le Comité exécutif de *L'Avenir* a fait son choix, très clairement, c'est aussi celui de l'équipe rédactionnelle : Europrinter. Choix qui devait être avalisé et confirmé par le conseil d'administration des ÉdA et donc son actionnaire, Nethys. Il semblait

entendu que ce dernier entérinerait l'impression à Charleroi. Après plusieurs reports du conseil d'administration, celui-ci est convoqué ce lundi, à midi. Or, la donne semble avoir changé ces derniers jours, et annonce Rossel favori. Ce qui a fait réagir les représentants du personnel.

En effet, Europrinter qui a fourni les garanties financières réclamées et a rempli les conditions demandées, offre un contrat d'impression qui n'engage pas stratégiquement les ÉdA sur le long terme, dans la mesure où celui-ci serait conclu pour une durée de deux ans.

L'autre atout de cet imprimeur et qui est essentiel : il permet au journal de conserver son format actuel. Or, après des enquêtes auprès de nos lecteurs, on sait qu'ils y sont fortement attachés.

Dernier argument pour cet imprimeur : il est capable d'assurer l'impression des journaux à bref délai.

Rossel : inconvénients techniques

L'alternative, l'imprimerie de Rossel, présente, à l'inverse, de sérieux inconvénients.

D'une part, le format serait fondamentalement différent. Ce qui perturberait immanquablement vos habitudes de lecture. Autre crainte, les horaires de bouclage pourraient s'en ressentir fortement, les

quotidiens de *L'Avenir* venant s'ajouter à l'impression d'autres titres. Or, on sait que les horaires de bouclage sont primordiaux pour un journal.

Rossel : inconvénients stratégiques

Ce qui interpelle le personnel des Éditions de l'Avenir est expliqué dans un communiqué diffusé ce week-end : « *Confier au centre d'impression du groupe Rossel les journaux de notre groupe revient à placer nos quotidiens sous le contrôle complet de leur principal concurrent, ce qui affaiblira nécessairement leur position concurrentielle. L'impression de nos journaux par le groupe Rossel signifierait enfin, et surtout, la fusion inéluctable, à terme, des Éditions de l'Avenir et du groupe Sudpresse. C'est-à-dire non seulement la fusion de deux groupes de presse dont les pratiques journalistiques diffèrent fondamentalement, mais aussi, et surtout, sous réserve de l'approbation, très difficile à imaginer, du Conseil de la concurrence, une atteinte grave au pluralisme de la presse et à la pluralité des opinions en Wallonie.* »

Le choix d'un outil n'est pas que technique mais aussi stratégique. Il engage le futur de la presse quotidienne dans son ensemble. Pour rappel, *L'Avenir* en est l'un des acteurs majeurs. L'enjeu fondamental : la diversité des médias, dans l'espace démocratique francophone. Rien de moins. ■

« Pas de décision ce lundi »

Le président du conseil d'administration des Éditions de l'Avenir, Pol Heyse, tient à préciser les points suivants :

1. Monsieur Éric Schonbrodt, administrateur-délégué des Éditions de l'Avenir, a demandé à quitter l'entreprise et un accord dans ce sens a été trouvé avec lui.

2. Contrairement à ce qui

est diffusé sur certains sites, aucune décision relative à l'impression du journal *L'Avenir* ne sera prise ce lundi, les négociations étant toujours en cours.

3. Il est consternant de constater que des décisions économiques au sein d'une entreprise se retrouvent ainsi étalées sur la place publique. ■

Départ d'Éric Schonbrodt

Le conseil d'administration des Éditions de l'Avenir d'aujourd'hui doit également entériner le départ de l'administrateur-délégué, Éric Schonbrodt. Celui-ci était en difficulté depuis plusieurs mois et n'avait plus la confiance de l'actionnaire et du président du conseil d'administration, Pol Heyse. Éric Schonbrodt pourrait être remplacé par Jos Dorvil, le responsable du pôle Télécom de Nethys et patron de VOO. De son côté, Éric Schonbrodt pourrait rebondir au Spirou Charleroi. Le club de basket-ball hennuyer est actuellement à la recherche d'un directeur général pour gérer en priorité les activités non sportives du club.